

## Message du Président

Chères consœurs, chers confrères, chers Correspondants,

L'Académie est immensément triste. Bernard Fontaine n'est plus. Il s'est éteint ce matin après plusieurs années de souffrance. En cet instant, je pense d'abord à son épouse qui courageusement et avec amour l'a accompagné jusqu'au bout. Je pense aussi à ses deux enfants et je ne peux que m'incliner devant leur chagrin.

Je ne vais pas aujourd'hui rappeler ce qu'a été son existence. Lorsqu'il a été installé en 2004, notre président Guilhem Fabre avait dressé un portrait tout à fait juste faisant référence à son amour pour la nature, la chasse mais aussi à son goût pour les voyages, la musique et la littérature. Bernard Fontaine était un homme cultivé à l'esprit brillant avec qui converser était un plaisir sans cesse renouvelé.

Je ne vais pas davantage énumérer tout ce qu'il a fait pour l'Académie en tant que trésorier, je laisse ce soin à notre secrétaire perpétuel qui mieux que quiconque sait qu'il avait en la personne de Bernard un allié précieux.

Non, je voudrais simplement évoquer aujourd'hui la figure de l'avocat que j'ai côtoyé au palais de justice bien avant qu'il n'entre à l'Académie. Au tribunal correctionnel, il m'est arrivé plusieurs fois de l'affronter même s'il était plus souvent du côté des victimes que de celui des auteurs. Si nous étions adversaires, nous étions toujours dans un respect mutuel. C'était un avocat estimé de tous les magistrats comme de ses confrères d'abord en raison de son talent, de ses connaissances en droit et de la pertinence de ses conclusions mais aussi par la conception qu'il avait de son métier. Auxiliaire de justice n'était pas pour lui une vaine expression. Il était fier d'appartenir à notre institution, il la tenait en haute estime et elle le lui rendait bien. Bernard Fontaine honorait la robe qu'il portait. Nul doute aujourd'hui que le Barreau de Nîmes tout entier est frappé par son décès.

C'est peu de dire que je suis très sincèrement affecté par sa disparition. L'homme était attachant, le professionnel digne de considération.

Merci Maître Fontaine de m'avoir permis de partager avec vous ces précieux moments où nous avons concouru à bâtir l'œuvre de justice.

**Michel Belin**  
**Président**

Le 14 avril 2021